

COMPARAISON DES RÉSULTATS RÉELS DE L'ACTIVITÉ RÉGLEMENTÉE AVEC LE BUDGET
POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2007
(000 \$)

No de ligne	Description	Projections D-2006-140 (1)	Résultats réels (Gaz Métro-4, doc. 2, col. 9)	Référence	Ecart
		(1)	(2)		(3)
1	REVENUS				
2	Revenus de vente de gaz avant PGEÉ	1 783 005	1 569 635		(213 371)
3	Pertes de revenus et frais reportés reliés au PGEÉ	5 806	6 137		331
4	Normalisation due à la température	0	16 739		16 739
5	Revenus normalisés de vente de gaz après PGEÉ	1 788 811	1 592 510	Gaz Métro - 9, doc. 1, p. 2, col. 5, l. 38	(196 301)
6	Fourniture	(981 702)	(803 541)		178 161
7	Compression	(53 515)	(26 354)		27 161
8	Revenus avant rabais et autres	753 594	762 616		9 022 (A)
9	Rabais à la consommation et autres	(264)	(69)		195
10	CASEP	(1 000)	(1 000)		0
11	Revenus après rabais	752 330	761 546		9 216
12	FRAIS DE TRANSPORT, D'ÉQUILIBRAGE ET DE DISTRIBUTION	283 422	281 198	Gaz Métro - 9, doc. 2, p. 3, l. 13	(2 224) (B)
13	MARGE BRUTE SUR LES VENTES DE GAZ NATUREL	468 908	480 348		11 440
14	TROP-PERÇU DE L'ANNÉE	0	(12 959)	Gaz Métro - 8, doc. 1, p. 2, l. 12	(12 959) (C)
15	AUTRES REVENUS D'EXPLOITATION	3 309	3 222		(87)
16	MARGE BÉNÉFICIAIRE BRUTE	472 217	470 612		(1 605)
17	DÉPENSES				
18	Dépenses d'exploitation	132 018	132 363		345
19	Plan global efficacité énergétique	7 869	7 869		0
20	Contribution au Fonds en efficacité énergétique	2 162	2 157	Gaz Métro-12, doc. 3, p. 22	(5)
21	Amortissement des immobilisations	79 602	80 662		1 060 (D)
22	Amortissement des frais reportés	41 080	40 630		(450)
23	Impôts fonciers et autres	28 109	27 862		(247)
24	Impôt sur le revenu	38 026	38 404	Gaz Métro - 11, doc. 1, p. 1, l. 12	378
25	Total des dépenses	328 866	329 947		1 081
26	REVENUS NETS D'EXPLOITATION	143 351	140 665		(2 686)
27	QUOTE-PART DU TROP-PERÇU DE GAZ MÉTRO				
28	Quote-part avant impôt	0	3 229	Gaz Métro - 8, doc. 4, p. 1, l. 10	3 229
29	Impôt sur le revenu	0	1 034	Gaz Métro - 11, doc. 1, p. 1, l. 13	1 034
30		0	2 195		2 195
31	BÉNÉFICE RÉGLEMENTÉ	143 351	142 860		(491)
32	BASE DE TARIFICATION MOYENNE	1 814 462	1 764 928	Gaz Métro - 6, doc. 1, p. 1, l. 33	(49 534) (E)
33	TAUX PONDÉRÉ DU COÛT DU CAPITAL AUTORISÉ	7,90%	7,97%	Gaz Métro - 7, doc. 1, p. 2, col. 6, l. 10	0,07%
34	TAUX PONDÉRÉ DU COÛT DU CAPITAL RÉALISÉ		8,10%	Gaz Métro - 7, doc. 1, p. 3, col. 6, l. 10	

(1) Le budget 2007 a été redressé pour refléter les ordonnances suivantes de l'Office national de l'énergie :
 TCPL - suite à l'ordonnance TGI-01-2006 de l'ONE, la Régie nous a transmis sa lettre d'approbation le 4 décembre 2006.
 TCPL - suite à l'ordonnance AO-01-TGI-01-2006 de l'ONE, la Régie nous a transmis sa lettre d'approbation le 29 mars 2007.
 Tarifs de Union Gas : EB-2005-0520, création d'un compte de frais reportés déposé à la Régie le 24 janvier 2008
 Tarifs de Intragaz : D-2007-75, approuvés le 21 juin 2007 par la Régie

EXPLICATION DES ÉCARTS

Résultats réels versus le budget

1
2
3
4 A. La hausse des revenus de transport, d'équilibrage et de distribution de 9,0 M\$ provient
5 essentiellement de la hausse des livraisons aux clients de la grande entreprise. La
6 consommation réelle des clients en service continu est en hausse de 121 10⁶m³ et est
7 essentiellement attribuable à la hausse des livraisons dans les secteurs du raffinage et de
8 la métallurgie. On observe également une hausse de 36 % des livraisons au service
9 interruptible qui découle de l'effet combiné de l'augmentation de la consommation dans les
10 secteurs de la métallurgie et du raffinage ainsi que des ventes de gaz d'appoint
11 concurrence réalisées grâce à une situation concurrentielle favorable.

12
13 La hausse des livraisons observée chez les clients de la grande entreprise est toutefois
14 légèrement atténuée par une baisse de consommation de 49,8 10⁶m³ des clients des tarifs
15 D₁ et D_M. Cette réduction de consommation résulte principalement des mesures d'efficacité
16 énergétique des clients ainsi que d'une conjoncture économique moins favorable causée,
17 entre autres, par l'appréciation du dollar canadien.

18
19 B. La diminution des frais de transport et d'équilibrage de 2,2 M\$ résulte de la diminution des
20 coûts d'équilibrage combinée à l'optimisation des outils d'approvisionnements gaziers plus
21 importante qu'anticipée. Cette baisse est toutefois atténuée par la hausse des volumes
22 livrés.

23
24 C. Voir Gaz Métro – 8, document 1, page 2.

25
26 D. La hausse de la dépense d'amortissement provient essentiellement de l'amortissement
27 accéléré des soldes de déviation des installations générales, principalement des
28 équipements informatiques. La déviation, constatée par la différence entre l'amortissement
29 accumulé théorique et l'amortissement accumulé aux livres, sera amortie sur cinq ans à
30 raison de 1 M\$ par année, montant qui n'était pas prévu au budget.

- 1
- 2 E. La baisse de la base de tarification moyenne de 49,6 M\$ est expliqué par la variation de
- 3 plusieurs éléments. Les deux principaux sont :
- 4
- 5 • la baisse des immobilisations de 15,3 M\$ résultant de soldes d'ouverture moins
 - 6 • la baisse du fonds de roulement de 37,7 M\$ essentiellement attribuable à la baisse
 - 7 des matériaux et inventaires de gaz.
- 8

9 Nous constatons également des baisses de 3,9 M\$ et de 5,4 M\$ respectivement pour les

10 programmes commerciaux et le développement des systèmes informatiques. Les frais reliés

11 au coût du gaz sont, quant à eux, en hausse de 12,6 M\$, essentiellement expliqué par les

12 soldes d'ouverture des comptes de réévaluation d'inventaires à des niveaux des supérieurs

13 aux prévisions.

14

15

16 **Note** : Il est possible, dans le présent dossier, qu'une même donnée soit légèrement

17 différente d'une pièce à l'autre. Ceci est le cas lors de l'arrondissement du résultat de

18 l'application de formules.